



Donnez  
VOTRE AVIS  
sur l'aménagement  
du centre-bourg

Un fourgon  
électrique



Rando  
citoyenne



Comme neufs !





**INTERVIEW**  
**Thibaut Onasch**  
Conseiller municipal

**" Peux-tu te présenter ? "**

Benjamin de l'équipe municipale majoritaire, chauffeur routier de profession, je suis entré dans l'équipe suite à des échanges avec une amie elle-même élue. Un projet nous tenait particulièrement à cœur : la renaturation du cimetière.

**" Comment as-tu vécu ce début de mandat ? "**

Après les élections, du fait du contexte sanitaire, nous avons dû attendre un certain temps avant de passer à l'action. Cette attente m'a quelque peu démotivé. Combien de temps cela allait-il durer ?

**" Et maintenant ? "**

Aujourd'hui, à presque le tiers de mon mandat, je suis heureux de pouvoir travailler parmi une équipe diverse, ce que la pluralité des milieux socio-professionnels garantit.

De nature, je suis plutôt réservé mais prêt à m'investir. Actuellement cela se concrétise par ma participation au groupe de travail « transition écologique et développement durable ».

Bien que la situation semble s'améliorer, prenez soin de vous et des autres.



Le Centre Communal d'Action Sociale réfléchit à une mutuelle communale, afin de proposer aux habitants de La Chapelle-Launay une couverture à un tarif préférentiel, négocié en fonction du nombre de dossiers soumis. Un questionnaire est disponible afin de définir la pertinence de cette démarche, nous vous remercions donc par avance d'y répondre avant le 15 décembre <https://fr.surveymonkey.com/r/Mutuelle>

## Sommaire

VIE MUNICIPALE	DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL	4
	VIE MUNICIPALE	5
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	VOIRIE	11
	URBANISME	12
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	ENVIRONNEMENT	16
DÉMOCRATIE LOCALE	INITIATIVES CITOYENNES	18
	LA PAROLE AUX ÉCOLES	20
ENFANCE JEUNESSE	ENFANCE JEUNESSE	22
CULTURE	CULTURE ET PATRIMOINE	23
	MÉDIATHÈQUE	24
ASSOCIATIONS	LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS	26
	CAPELLO JEUX	32



**Chères concitoyennes, chers concitoyens,**

Après un peu plus d'une année en charge des affaires communales, les premiers projets engagés par l'équipe municipale commencent à prendre forme.

Une étude du centre-bourg est lancée, elle nous permettra d'envisager ensemble son devenir en termes de logement, déplacement, patrimoine, commerces. Un questionnaire puis une réunion publique, vous sont proposés

dans ce cadre. Je compte sur votre participation afin de donner de la matière à cette réflexion.

Le projet de rénovation du Presbytère, mené en concertation avec un groupe d'habitants, se concrétise. Le cabinet Forest-Debarre a été retenu pour la maîtrise d'œuvre et les premières esquisses du futur aménagement envisagé vous sont présentées dans ce bulletin.

La rénovation énergétique de nos bâtiments publics est également en cours. Les travaux concerneront, dès 2022, le groupe scolaire Jules Verne et la Mairie. Ces travaux importants, subventionnés à 80 % par le plan « France Relance », permettront à l'avenir de réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre de ces bâtiments.

La révision du PLU (Plan Local de l'Urbanisme) arrive à son terme. L'enquête publique s'est tenue du 4 octobre au 4 novembre, elle devrait pouvoir être adoptée en début d'année prochaine en y insérant les nouvelles dispositions du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) également en cours de révision.

La fibre s'installe sur la commune. Ce déploiement, mis en œuvre par le Département devrait être effectif en 2022 et permettre le raccordement de plus de 700 foyers.

Les horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale vont évoluer. Après consultation, vous avez majoritairement retenu l'ouverture sur 3 après-midis jusqu'à 18 h. Ces nouveaux horaires seront mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette année un budget participatif vous est, à nouveau, mis à disposition et vos propositions sont attendues pour donner suite au « Jardin des Abeilles ». Un jardin que vous pourrez découvrir au printemps de l'année prochaine, lorsque les beaux jours reviendront.

Votre équipe municipale est bien engagée dans son mandat et souhaite, avec vous, faire avancer ces projets importants pour l'avenir pour la commune.

*J'aurai plaisir à vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux qui se tiendra le vendredi 7 janvier 2022.*

Michel GUILLARD

Directeur de la publication : Michel Guillard - Rédaction : Agnès Amorim, Yannick Cerclé, Stéphane Daufouy, Nathalie Flauraud, Jean-Paul Huou, Daniel Lecomte, Henriette Legal, Soizic Leroux, Eve-Lise Martin, Julie Rabinand.

Conception des jeux : Line Masson.

Crédits photos et reportages : les associations, les écoles, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon - Crédits photos/banque d'images : Guillaume Gatefait (couv) - Freepik - Illustrations : Freepik, Nonowaii - Département Loire Atlantique - Pictogrammes : Freepik et Flaticon - Maquette : Lunéa infographie - Impression : Le Sillon - Tirage : 1 450 exemplaires.



Questionnaire en ligne

**Retrouvez l'essentiel des infos sur :**

[www.lachapellelaunay.fr](http://www.lachapellelaunay.fr)

[Commune de La Chapelle Launay](#)

## Conseil du 17 juin

- Approbation du CRAC 2020 du lotissement Chapeau aux Moines et validation de l'avenant sur les mesures compensatoires.
- Avis favorable au projet de PLU communal qui a été arrêté en Conseil communautaire le 18 mars 2021.
- Attribution du marché « Étude centre-bourg » au cabinet L'Atelier d'Ys pour un montant de 19 900 € HT.
- Attribution du marché « maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère » au groupement porté par le cabinet Forest-Debarre pour un montant de 69 150 € HT.
- Validation du tirage au sort des jurés d'assises 2022.
- Approbation d'une avance de subvention en lien avec le calcul du coût d'un élève, de 20 000 € à l'OGEC.
- Approbation de la décision modificative n°1 - budget principal.
- Approbation d'un tarif de 4 € de droit de place (commerces ambulants) sans utilisation de l'électricité.
- Approbation d'un tarif unique de 3 €, gratuité pour les moins de 3 ans pour le spectacle *Gum Over* du 18 juillet 2021.
- Approbation de la demande de garantie d'emprunt à hauteur de 20 % de l'opération Villas Novalis (logements sociaux au Lattais).



## Conseil du 23 septembre

- Approbation de l'avis sur le pacte de gouvernance de la CCES.
- Approbation de la modification des statuts de la CCES suite à la prise de compétence mobilité.
- Validation du programme de travaux de rénovation énergétique des bâtiments de la Mairie et du groupe scolaire Jules Verne pour un montant de 586 137 € HT.
- Attribution du marché de prestations de service de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation énergétique de la Mairie et du groupe scolaire Jules Verne au Cabinet d'architectes PEP'S Architecture pour un montant de 57 596 € HT.
- Validation de la convention avec le Sydela pour une étude de géothermie dans le cadre du projet de rénovation énergétique du groupe scolaire Jules Verne.
- Validation du principe de dénomination et de numérotation de certaines voies de la commune.
- Autorisation de la vente de la parcelle C 2473.
- Approbation de la réactualisation de la convention de servitude de tréfonds et de la convention concernant la parcelle ZK 201.
- Approbation de la convention avec l'Éducation nationale concernant l'appel à projet numérique.
- Approbation de la convention n°1 du Projet Urbain Partenarial (PUP) situé à La Touche Basse.
- Approbation du coût d'un élève d'un montant de 284,94 € pour un élève de classe élémentaire et de 1 259,69 € pour un élève de classe maternelle ; validation de la convention financière avec l'OGEC.
- Limitation de l'exonération de 2 ans de taxe foncière sur les propriétés bâties à hauteur de 50 % de la base imposable pour les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État.
- Validation des tarifs de 8 € et d'un tarif réduit à 4 € pour le concert Duo de Bas organisé dans le cadre du festival Celtomania.
- Présentation du Rapport CCES de gestion des déchets 2020.
- Présentation du Rapport CCES assainissement collectif 2020.
- Présentation du Rapport CCES assainissement non collectif 2020.

## Horaires d'ouverture de l'accueil de la Mairie et de l'agence postale

Une consultation concernant les horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie a été proposée aux habitants de la commune au mois de juin.

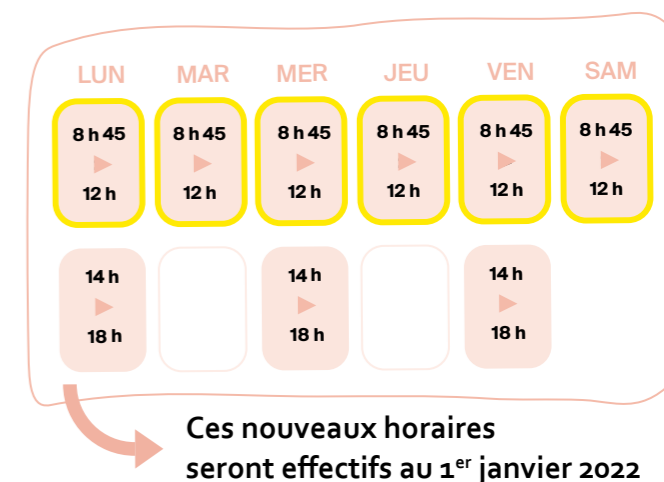
**Proposition 1** : sensiblement les mêmes horaires qu'actuellement / **9,1 %**

**Proposition 2** : ouverture 4 après-midis par semaine jusqu'à 17 h 30 dont le mercredi / **39,1 %**

**Proposition 3** : ouverture 3 après-midis par semaine lundi-mercredi-vendredi jusqu'à 18 h / **50,9 %**

**Aucune des propositions** : **0,9 %**

La proposition 3 est retenue avec l'obtention de 56 voix sur les 110 participants.



## Maison médicale Dr Pauline Charpentier-Vallienne

Depuis le mois de mai, le docteur Charpentier-Vallienne assure les remplacements du Dr Grangeon le mercredi, le jeudi après-midi et sur ses périodes de vacances.

Étudiante à la faculté de médecine de Nantes, elle a terminé son internat à Angers en 2017 et depuis, elle effectuait des remplacements en cabinet médical. C'est avec plaisir qu'elle se tourne vers la médecine de campagne avec une patientèle semi-rurale qu'elle affectionne particulièrement.

Elle devrait, d'ici le mois de janvier 2022, s'installer de manière régulière dans le 2<sup>e</sup> cabinet de médecine de la maison médicale, pour ainsi répondre à une forte demande de la population.

Dans un souci de proximité pour les habitants de la commune, le docteur Charpentier-Vallienne

commence également une formation afin d'obtenir, d'ici fin 2022, un Diplôme Universitaire de pédiatrie. Avec cette spécialisation, il sera possible de consulter un généraliste tourné vers la petite enfance, ce qui est une belle opportunité pour les familles de la commune.

Le docteur Charpentier-Vallienne rappelle qu'il est aussi possible d'avoir un suivi gynécologique à la maison médicale, par le biais de ses médecins généralistes.

Afin de répondre au mieux à la demande actuelle, les médecins de La Chapelle-Launay accueillent en priorité les habitants de la commune

et des communes avoisinantes.

➡ Pour toute prise de rdv, vous pouvez appeler la maison médicale au 02 85 52 65 50 ou vous connecter sur internet *via* la plateforme [maia](https://maia.fr).



## Ateliers numériques



Le Centre d'Information et de Coordination (CLIC) *Au Fil de l'Âge* organise sur notre commune, depuis le 7 octobre 2021 **des ateliers numériques à destination des seniors**. Jusqu'au 17 décembre, huit capellaunésiennes bénéficient de **dix ateliers de 2 h pour découvrir l'utilisation d'une tablette numérique**.

Au programme de cette formation : prise en main d'une tablette, connexion wifi, recherches internet, création d'une adresse électronique. Le programme est complet et permettra aux participantes de commencer l'année 2022

avec toutes les clés nécessaires pour surfer en ligne en toute sécurité. Ces ateliers numériques seront aussi une passerelle idéale pour se familiariser avec les nombreuses démarches administratives qui sont désormais souvent à effectuer en ligne.

Devant le succès des ateliers du CLIC, la municipalité espère pouvoir organiser de nouveaux projets pour les seniors de la commune, dès l'année 2022.



## Le CCAS en action

Le CCAS soutient les jeunes et les associations de la commune. Pour la rentrée scolaire 2021, le CCAS met en place **une bourse aux activités de loisirs** ayant pour but d'encourager les jeunes à participer à une activité et d'accompagner la reprise de la vie associative.

Cette bourse est attribuée aux enfants de la commune répondant aux critères suivants :

- Être âgé de 4 à 18 ans
- Être un enfant résidant sur la commune
- Pratiquer une activité de loisirs sur la commune (ou sur le territoire de la CCES si elle n'existe pas sur La Chapelle-Launay).
- Le montant de cette bourse est fixé en fonction de votre quotient familial :

Quotient familial **inférieur à 650** → la bourse s'élève à **50 euros/enfant**

Quotient familial **entre 651 et 850** → la bourse s'élève à **30 euros/enfant**.

La demande de bourse est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune [www.lachapellelaunay.fr](http://www.lachapellelaunay.fr)

Si vous remplissez toutes ces conditions, merci de retourner votre demande en Mairie ou à [solidarite@lachapellelaunay.fr](mailto:solidarite@lachapellelaunay.fr) accompagnée de votre justificatif de quotient familial, de votre facture d'adhésion à l'association et d'un RIB.



## Commerces ambulants, marché bio et food truck, ça bouge dans le bourg !

Après une pause estivale, c'est avec beaucoup de plaisir que le marché bio a réinvesti le bourg de La Chapelle-Launay le vendredi 1<sup>er</sup> octobre.

Dix producteurs locaux ont pu proposer leurs produits.

Afin de fêter au mieux ce retour du marché bio, la municipalité en partenariat avec le comité des fêtes avait prévu d'installer une buvette dans le jardin de la Cure ainsi qu'une animation musicale. La météo étant capricieuse ce jour-là,

c'est avec beaucoup de regret que cet événement a été annulé.

Le marché bio s'installera de nouveau dans le bourg **les vendredis 5 novembre et 3 décembre**. Les producteurs du marché bio de Feuillé proposeront un marché de Noël le vendredi 3 décembre, n'hésitez pas à les contacter, *via* leur page Facebook, si vous souhaitez proposer des artisans locaux.



Les commerces ambulants sont présents de 9 h à 12 h 30 tous les vendredis matins.



Un deuxième food-truck s'est installé depuis octobre. **Mlle C' Gourmand vous propose une cuisine traditionnelle sucrée et salée**. Venez goûter les différents plats d'Émilie, le jeudi soir, de 18 h à 21 h sur le parking de la Mairie.

N'hésitez pas à venir faire vos achats pour assurer le maintien de cette offre



## Presbytère, le projet se précise

Avec un groupe d'habitants, les élus réfléchissent depuis le début de l'année 2021 au devenir du presbytère.

Après avoir visité le bâtiment en plein cœur de bourg, les participants au groupe de travail ont pu échanger lors d'une **première réunion** en janvier sur leurs impressions, leurs visions et les possibilités pour sa réhabilitation. Suite à la question d'un tiers-lieu, ils sont allés en juin à la découverte de celui de Bouvron « La Minothèque ». Cette dernière a travaillé sur un projet d'aménagement de sa bibliothèque et propose aujourd'hui un programme varié d'activités au sein de ce tiers-lieu.

Pour la **deuxième réunion**, plusieurs scénarios de destination des espaces ont été envisagés de manière participative. Pour chaque niveau, des usages possibles ont ensuite été présentés au cabinet Forest-Debarre, qui accompagne techniquement la commune sur ce dossier.



Lors de la **troisième réunion** qui s'est tenue le 29 septembre, dans la continuité des réflexions précédentes, le cabinet Forest-Debarre a présenté deux scénarios d'aménagements.

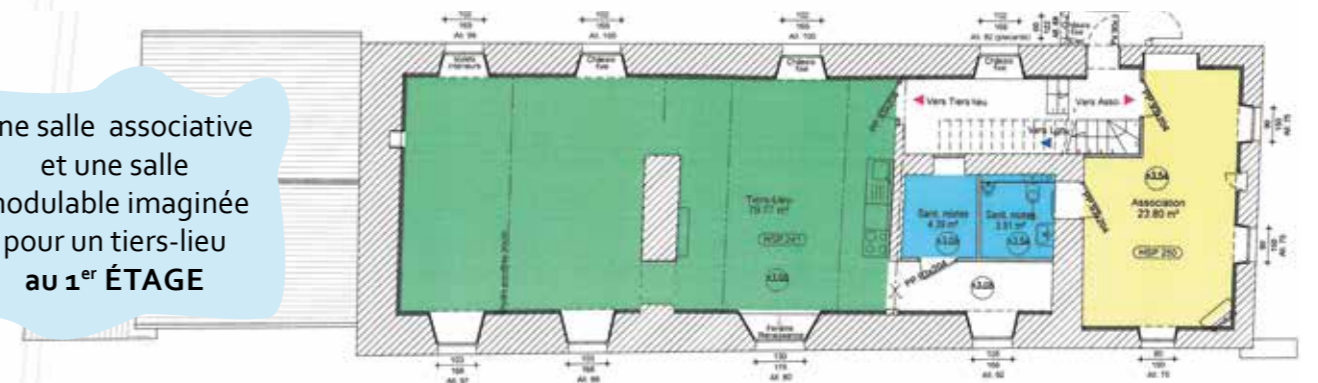
Après échanges, une **synthèse de ces deux propositions dessinant l'esquisse du futur aménagement a été retenue :**



Ces esquisses ne sont pas définitives et soulèvent encore un certain nombre d'interrogations.



Deux logements au 2<sup>e</sup> ÉTAGE à aménager en logements touristiques ou logements pérennes



Une salle associative et une salle modulable imaginée pour un tiers-lieu au 1<sup>er</sup> ÉTAGE



Une salle avec cuisine, vestiaires et rangements aménagés au REZ-DE-CHAUSSÉE

Le groupe va maintenant réfléchir à la définition d'un possible tiers-lieu. Si vous souhaitez participer, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie au 02 40 58 33 05 [mairie@lachapellelaunay.fr](mailto:mairie@lachapellelaunay.fr)

## Plots amovibles au Champ de foire

Les travaux pour sécuriser les accès au Champ de foire sont à présent terminés avec la pose par les services techniques de deux plots amovibles sur les deux points d'accès pour les véhicules.

Cela va permettre de mieux réguler les accès et les limiter strictement aux véhicules autorisés (services techniques, services d'urgence et manifestations).

**Coût des travaux : 7 219,20 € TTC**



## Vie économique nouveaux artisans

**Tous travaux d'aménagement et de rénovation intérieur.**

☎ 06 33 17 19 00 - [fmt44@orange.fr](mailto:fmt44@orange.fr)  
La Chapelle-Launay  
FB : FMT 44 Fringant Multi Travaux



## Des courts de tennis comme neufs !

Après nettoyage, traitement et ragréage (reprise des éclats et fissures) puis application d'une résine de consolidation, le sol a été repeint avec deux couches d'une peinture adaptée. Le grillage et les poteaux d'enceinte ont été remplacés par des éléments neufs en grillage plastifié vert et les portillons ont été changés. Les poteaux et filets de jeu ont été remplacés également avec la réalisation de nouveaux scellements d'ancrage.

**Le montant global de cette réfection s'élève à 33 150 €.** C'est la société STP qui est intervenue cet automne pour remettre en état les deux cours de tennis communaux.

Ils retrouvent ainsi une nouvelle jeunesse et restent en accès libre. Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter ces équipements et les conserver en bon état. Toute dégradation pourra faire l'objet de poursuites.

## SARL 1001 RÉNO

**Électricité** : neuf, rénovation, VMC simple et double flux, relamping led, remplacement tableau, mise aux normes ou en sécurité, rapport Apave, Socotec, Qualiconsul...

**Domotique** : maison connectée, réseaux vdi (voix, données, images), alarme, commande à distance éclairage, chauffages, eau chaude, caméras...

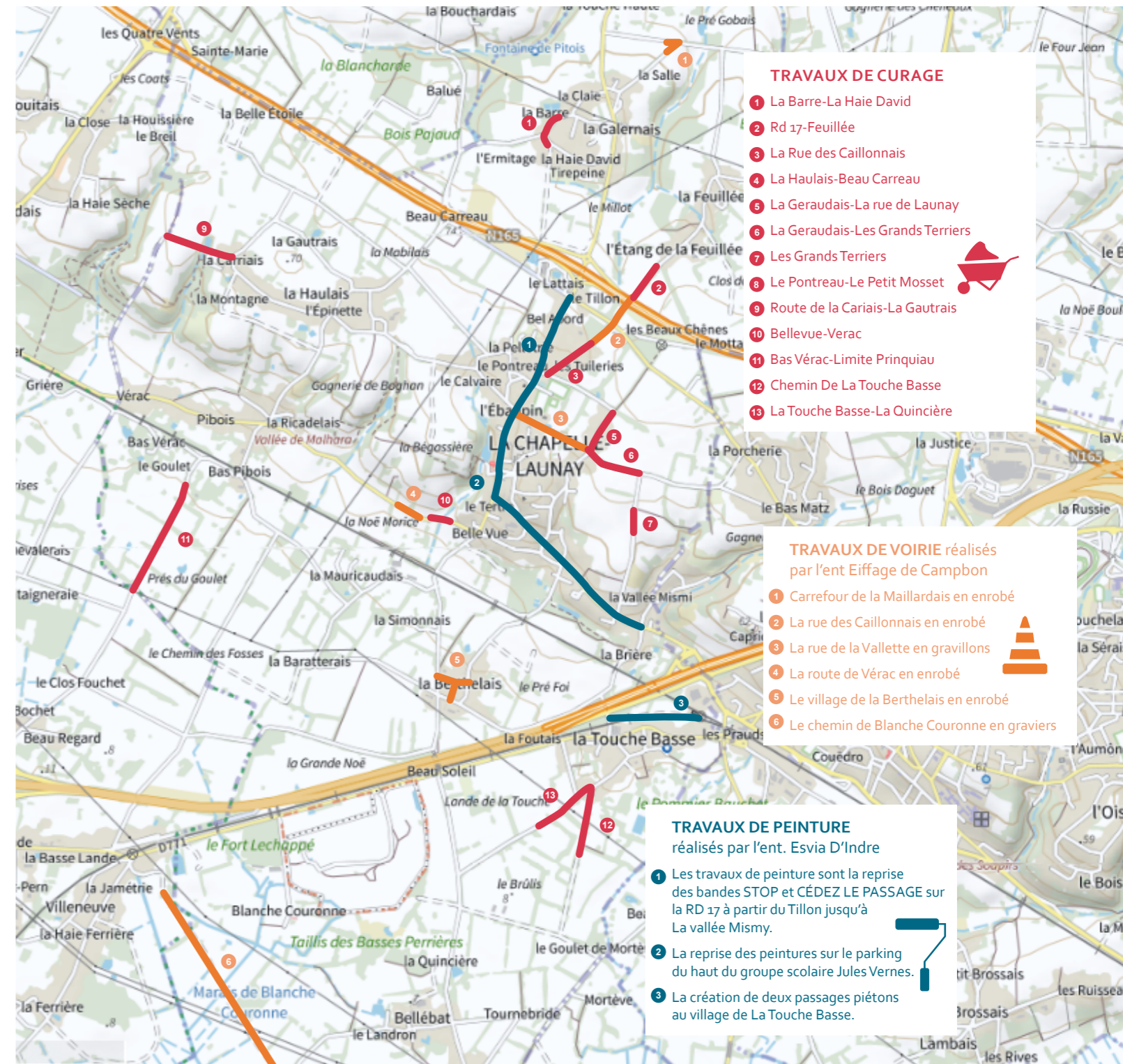
**Aménagement** : installation de cuisine, montage meuble...

Quelles que soient vos contraintes, nous saurons vous apporter une solution.

☎ 07 662 771 62 - M. Mostaert Jean-Michel  
La Berthelais 44260 La Chapelle-Launay

## Programme d'Amélioration de Voirie Communale (PAVC)

Un programme de réfection de la voirie d'un montant de 80 000 €, aura lieu à l'automne. Il concerne des travaux de curage, des travaux de peinture le long de la RD 17 et des travaux de voirie.



## Centre-bourg : un questionnaire à destination des habitants

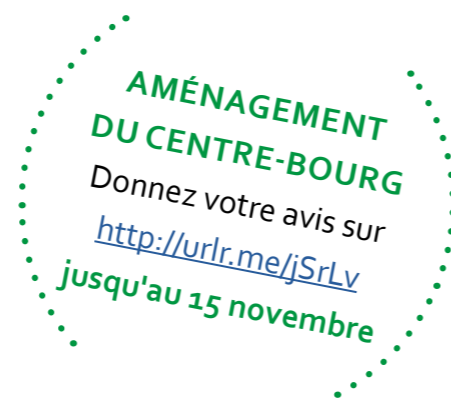
L'aménagement du centre-bourg de La Chapelle-Launay est une des priorités de la nouvelle équipe municipale. La Mairie est actuellement accompagnée par le cabinet l'Atelier d'Ys dans une démarche de concertation avec la population pour définir ensemble le devenir de notre centre-bourg.

Un questionnaire est proposé aux habitants. Merci de répondre **jusqu'au 15 novembre** via le lien : <http://urlr.me/jSrLv>

**Une réunion publique est ensuite programmée le lundi 22 novembre à 19 h salle de la Chesnaie**, pour échanger collectivement sur les problématiques et atouts de notre bourg.

Suite à cette réunion, des ateliers participatifs et une « balade urbaine » se dérouleront début 2022.

Votre participation est essentielle pour définir le futur centre bourg.



## Le déploiement de la fibre

Des travaux d'aménagement de la fibre optique sont engagés sur la commune où **761 locaux seront éligibles courant 2022**.

Le site internet [numerique.loire-atlantique.fr](http://numerique.loire-atlantique.fr) donne les informations essentielles sur le déploiement du très haut débit et permet de vérifier l'éligibilité des logements.

Les services du Département sont également disponibles pour répondre aux questions des usagers par téléphone au 0 800 80 16 44 et par mail sur [contact.lan@loire-atlantique.fr](mailto:contact.lan@loire-atlantique.fr)

Afin de permettre la mise en place de la fibre, il est nécessaire que toutes les habitations soient numérotées. Aussi toutes les maisons des hameaux éligibles seront numérotées d'ici fin 2021. Les autres le seront ultérieurement.



## Révision du PLU : enquête publique

Par arrêté en date du 10 septembre 2021, le Président de la Communauté de communes Estuaire et Sillon a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de La Chapelle-Launay.

**L'enquête publique s'est déroulée en Mairie du lundi 4 octobre à 9 h au jeudi 4 novembre 2021 à 17 h inclus aux jours et heures d'ouverture habituels.**

M. Jean-Pierre Hemery a été désigné par le Tribunal administratif de Nantes en qualité de commissaire enquêteur. Il s'est tenu à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences.

**L'enquête publique a été réalisée sous forme dématérialisée comme sur un registre papier.**

La modification n°1 du SCoT concernant les SDU (voir article page suivante) sera intégrée à la version finale du PLU.

Le conseil communautaire d'Estuaire et Sillon se prononcera sur l'approbation du PLU. Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision du PLU de La Chapelle-Launay.

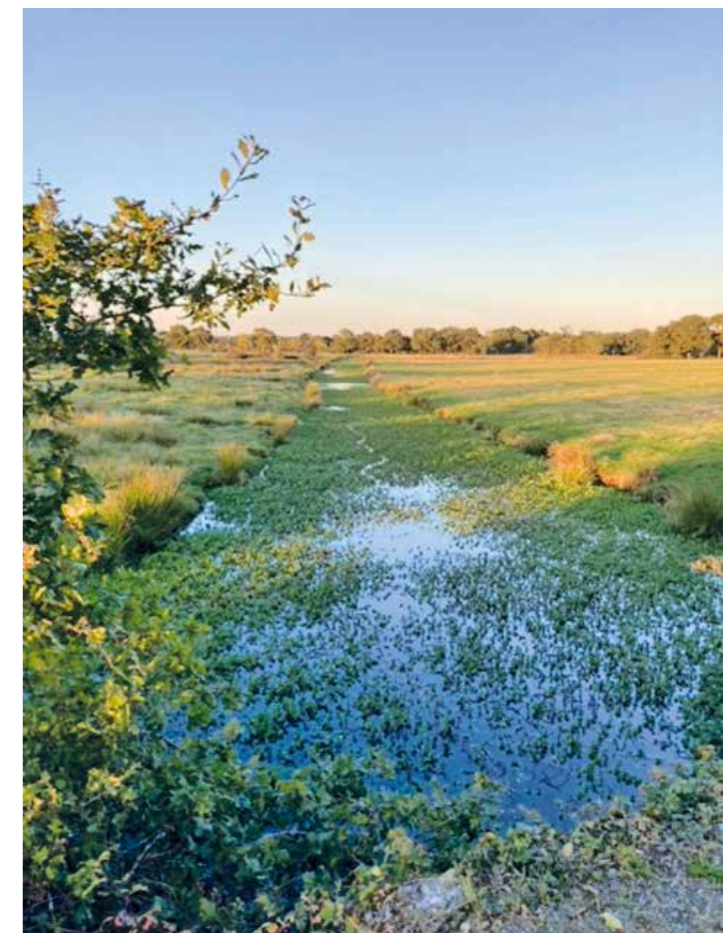
## Entretien des milieux humides

Le contrat territorial Eau a été signé en 2020 pour un montant de 15 millions d'euros entre l'État, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région des Pays de la Loire, et le Département de la Loire-Atlantique, pour améliorer la qualité des eaux. Il est mis en œuvre sur notre territoire par la Communauté de Communes et le SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet).

Selon les enjeux des territoires, le contrat concerne un ou plusieurs thèmes : les pollutions diffuses, la restauration des cours d'eau, les zones humides ou la gestion quantitative.

Il réunit les acteurs du territoire sur des enjeux identifiés et partagés et facilite la convergence des actions.

Des travaux ont été réalisés sur les ruisseaux Mismy et Praud. Ils ont consisté à la réhabilitation de 1 650 mètres de ripisylves (bordures arbusives des cours d'eau) et de 1 750 mètres de curage.



## Révision simplifiée du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Le Pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire a engagé la modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale Nantes Saint-Nazaire, afin d'intégrer les évolutions portées par la loi ELAN du 23 novembre 2018, sur la loi Littoral.

Le rôle des SCoTs est renforcé et ils doivent désormais préciser et localiser certains espaces (agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés) afin de leur permettre d'évoluer.

Ces espaces doivent répondre aux définitions et critères du code de l'urbanisme (article L121-8 notamment).

**La mise à disposition de ce projet se tiendra du lundi 8 novembre au vendredi 10 décembre 2021 inclus.**

Cette modification porte sur les 9 communes soumises à la loi Littoral dans le SCoT Nantes Saint-Nazaire :

- Pornichet et Saint-Nazaire, riveraines de l'océan
- Montoir-de-Bretagne, Donges, **La Chapelle-Launay**, Lavau-sur-Loire, et Bouée riveraines de l'estuaire de la Loire.
- Bouaye et Saint-Aignan-de-Grand Lieu, riveraines d'un plan d'eau intérieur d'une superficie supérieure à 1 000 hectares, le lac de Grand Lieu.

Le public pourra consulter le dossier composé du projet de modification simplifiée comprenant l'évaluation environnementale associée, une notice explicative présentant le projet de modification, l'exposé de ses motifs, les avis émis par les personnes publiques associées ainsi que le bilan de la concertation préalable qui s'est tenue du 17 mai au 18 juin 2021,

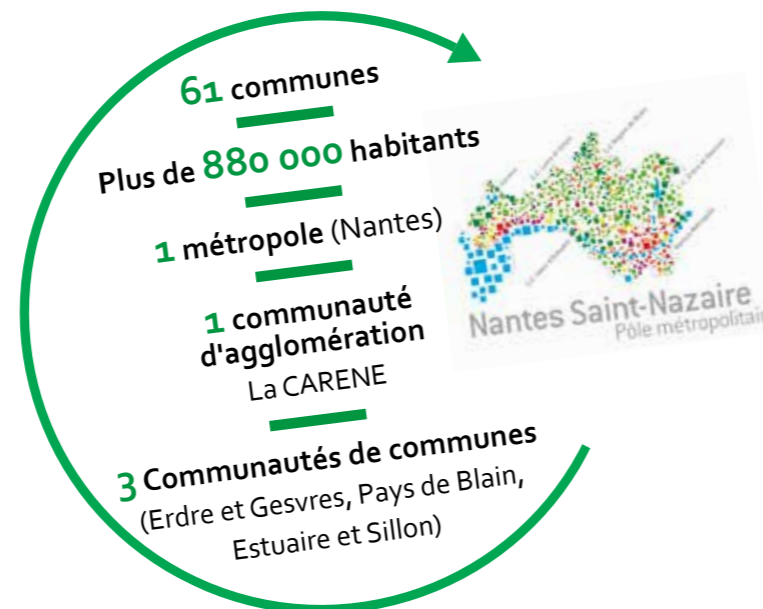
et un registre pour recueillir les remarques en Mairie de La Chapelle-Launay le **lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30-12 h et 14 h 15-17 h / le mercredi et samedi : 8 h 30-11 h 30.**

Cette modification envisage de définir des SDU (Secteurs Déjà Urbanisés), ces secteurs seront susceptibles de redevenir constructibles en densification (comblement de dents creuses), non pas en extension. **Le nouveau SCoT a retenu les hameaux de la « Galernais, la Barre, la Haie Davy », « la Carriais, la Haulais », « Vérac, la Ricadelais, Pibois » et « la Berthelais » comme possibles SDUs.**

Le public pourra également adresser ses observations sur un registre numérique : [www.registre-dematerialise.fr/2711](http://www.registre-dematerialise.fr/2711)

ou à l'adresse mail suivante : [modification-simplifiee-2711@registre-dematerialise.fr](mailto:modification-simplifiee-2711@registre-dematerialise.fr)

Plus d'informations sur le site : [www.nantessaintnazaire.fr](http://www.nantessaintnazaire.fr)



## À quoi sert la loi Littoral ?

La loi Littoral concerne plus de 1 200 communes françaises riveraines de la mer, mais aussi de grands lacs, d'estuaires ou de deltas. Face à la pression urbaine, aux phénomènes d'érosion ou de submersion marine subis par ces territoires, elle tente de concilier préservation et développement du littoral.

### Objectifs de la loi

- Préserver les espaces naturels, les sites, les paysages et l'équilibre écologique du littoral
- Développer les activités économiques liées à la proximité de l'eau
- Mettre en place une protection graduée en fonction de la proximité avec le rivage
- Donner aux décideurs locaux les moyens de parvenir à un aménagement durable des territoires littoraux
- Permettre la réalisation de projets proportionnés et adaptés aux enjeux économiques et environnementaux
- Renforcer la recherche et l'innovation portant sur les particularités et les ressources du littoral.

## Pacte de gouvernance d'Estuaire et Sillon

Afin d'améliorer le fonctionnement des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) à fiscalité propre, la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, a institué la possibilité de réaliser un pacte de gouvernance. **Ce pacte vise à organiser les relations entre les communes et leur intercommunalité.**

Le document présenté et validé lors du Conseil communautaire du 8 juillet 2021 est le résultat d'une démarche de co-construction conduite par le groupe de travail « Référénts Pacte de gouvernance ». Chacune des 11 communes était représentée par un élu communautaire.

Ces élus se sont attachés à définir ensemble les valeurs, fondements et principes de gouvernance qui les animent, avant de conclure sur les bonnes pratiques à conforter ou mettre en œuvre au sein du bloc communal : Estuaire et Sillon-communes.

Non hiérarchisées, mais bien complémentaires ces valeurs ont l'objectif transversal de rassembler

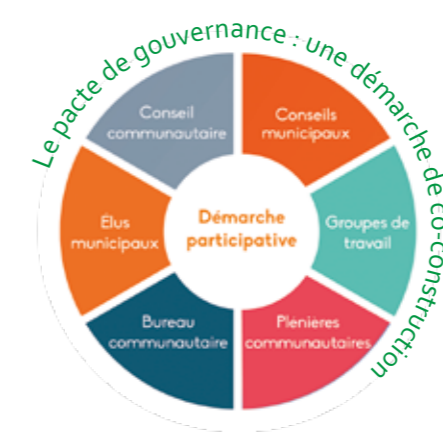
et de « développer le sentiment d'appartenance des élus, des habitants et des services à Estuaire et Sillon ».

Ce document est la 1<sup>ère</sup> phase d'un travail important de collaboration entre élus qui sera complété dans les prochaines semaines

par un **pacte financier et fiscal** destiné à définir le mode de répartition financière entre les 11 communes d'Estuaire et Sillon.

Ces « pactes » seront annexés dans le **Projet de Territoire**, un document cadre, une feuille de route qui fixera à court, moyen et long termes **les axes de développement et les ambitions pour notre territoire.**

Le Projet de Territoire donne le sens de l'action publique que le Président, le Bureau communautaire composé des 11 maires et les conseillers communautaires s'engagent à porter en faveur du développement de notre territoire.





## Un premier véhicule propre pour la commune



C'est un fourgon utilitaire électrique de type Peugeot Expert qui vient de rejoindre le parc automobile communal. Ce véhicule vient en remplacement d'un utilitaire diesel de 2004, à l'entretien devenu onéreux. Il a permis de bénéficier de la prime à la conversion. L'ensemble des aides et remises accordées (prime à la conversion, bonus écologique, remise concessionnaire) s'élève à près de 20 000 €, le reste à charge de la commune est de 25 244 €.

## Partons en rando citoyenne !



Un grand merci à tous les participants « citoyens »...  
et continuons à laisser nos routes propres

## Les hôtels à insectes



Des hôtels à insectes se sont invités à différents endroits de la commune. Avec les structures fournies par les services techniques, les enfants des écoles Jules Verne et Sainte-Thérèse, ainsi que l'accueil périscolaire Les Moussaillons ont pu agrémenter ces hôtels. Nous les remercions de leur investissement.

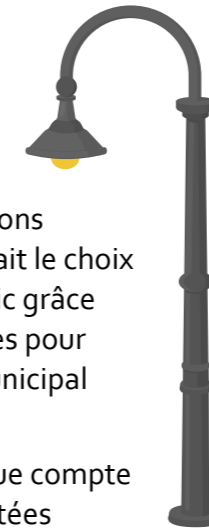
Leur positionnement sur les sites du jardin de la Cure, du Champ de foire, du cimetière et du Capello-stade permet d'agir sur la conservation de la biodiversité et d'améliorer la sensibilisation de tous.



## Rénovation énergétique des bâtiments communaux

La démarche de rénovation des principaux bâtiments publics (école Jules Verne/Mairie) se poursuit. Après avoir obtenu les accords de subvention d'État DETR DSIL auprès de la Préfecture à hauteur de 80 % du montant des travaux estimés, les phases opérationnelles avec notamment la sélection d'un maître d'œuvre sont lancées. Le cabinet PEPS Architecture situé à Carquefou a été retenu pour une enveloppe de 57 596 € HT. Les travaux incluant entre autres, l'isolation des rampants, le remplacement des menuiseries, la mise en place d'éclairage LED, l'évolution des systèmes de chauffage seront menés en 2022.

## Éclairage public



Afin de mieux maîtriser les dépenses et consommations d'énergie, la municipalité a fait le choix de piloter son éclairage public grâce à des horloges astronomiques pour un coût d'investissement municipal de 4 700 €.

Dix armoires sur les douze que compte la commune ont ainsi été dotées en septembre. L'objectif est d'homogénéiser les durées d'éclairage sur les différents secteurs, d'adapter les délais d'éclairage (allumage le soir et extinction le matin) en fonction des conditions de luminosité et de permettre un pilotage à distance.

**Allumage à 6 h le matin et extinction le soir à 23 h.**

### LES BONNES PRATIQUES

Pour réduire les consommations électriques, **pensez à couper les appareils en veille** (télévision, ordinateur...)



Merci à Mme Legall, Roselyne et la famille Haspot pour leurs photos



LES JARDINIERS CAPELLAUNÉSIENS

## Budget participatif 2021

### Le jardin des abeilles, où en est le projet ?

Merci aux apiculteurs de la commune Messieurs Jagu, Buisson, Douaud, Muller et Albert pour leur participation active.

Ils apportent leurs précieux conseils pour la mise en place des futures ruches mais se sont également proposés pour les entretenir.

C'est donc en gestion locale que le projet va voir le jour ce qui est tout à fait dans l'esprit de la participation citoyenne souhaitée.

En fonction de leurs conseils, notamment les périodes de commande et d'installation des essaims, un échéancier prévisionnel du projet a été déterminé. Les 3 ruches et leurs essaims sont commandés pour une arrivée prévue en mars/avril 2022. Elles seront installées dans la Vallée de la Cure (près des moutons mais séparées par un enclos).

Un plan d'aménagement a été dessiné en octobre, et les travaux de sécurisation et d'ornement seront réalisés cet hiver avant l'arrivée des ruches.

Afin que le jardin des abeilles soit un lieu de promenade, mais aussi de pédagogie, plusieurs panneaux d'informations sur les abeilles et leur rôle dans la biodiversité seront installés.

## La boîte à lire

Apportez, choisissez, emportez des livres, revues ou bandes dessinées. Ne déposez que des documents destinés à tout public et n'oubliez pas que les enfants sont des utilisateurs de la boîte.

**ATTENTION :** un document détérioré, abîmé, sale, avec des pages manquantes, en mauvais état ne doit pas être déposé dans la boîte.

- Geste écologique : échangez des livres en bon état, plutôt que de les jeter.
- Geste solidaire : espace d'échange, de partage.

Cultivons le goût du lire ensemble !

*Martine, Nicole, Line, Nicole, 4 bénévoles de la boîte à lire*



### Le projet de jardin partagé sera-t-il mis en place ?

Une réflexion a été menée avec le comité consultatif « Communication et initiatives citoyennes » sur la mise en place du jardin partagé. Selon les retours d'expériences difficiles de communes environnantes, ce type de jardin ne fonctionne que s'il est cadré dès le départ, puis piloté et animé.

Le principe de la participation citoyenne vise à ce que les projets mis en place soient pris en main par des habitants volontaires, c'est pourquoi, **la constitution d'un groupe de pilotage est une condition impérative** à la mise en place du jardin.

Sa première mission consistera à déterminer le lieu d'accueil du jardin, avec la collaboration de la municipalité.

### Vous voulez faire partie du groupe de pilotage ?

➡ Envoyez-nous dès à présent vos coordonnées par mail sur : [initiativescitoyenneslcl@mailo.com](mailto:initiativescitoyenneslcl@mailo.com)



À votre disposition sous la pergola, près de la Mairie.

## Budget participatif 2022

### Continuons à participer au développement de la commune !

La municipalité propose à nouveau un budget global de 10 000 € maximum dédié aux initiatives citoyennes pour financer 1 ou 2 projets retenus et lancés en 2022.

#### QUI PEUT PROPOSER DES PROJETS CITOYENS ?

Toute personne, seule, en groupe ou associations domiciliées à La Chapelle-Launay.

Il n'y a pas de limite d'âge, les bonnes idées émanent de tous, petits et grands !

Riche de l'expérience de l'année en cours, nous savons désormais que pour être mené à terme un projet doit être porté.

#### QUE SIGNIFIE ÊTRE PORTEUR D'UN PROJET ?

Il s'agit d'être acteur du projet, le suivre jusqu'à la mise en place, être force de proposition, et vérifier que le projet n'est pas dénaturé.

#### QUELS SERONT LES PROJETS RETENUS POUR 2022 ?

Les projets déposés seront, dans un premier temps, étudiés par le comité consultatif « Communication et initiatives citoyennes » afin de vérifier s'ils sont conformes au cadre pré-cité. De plus, le projet ne sera viable que si une équipe projet est constituée pour le mettre en place. Chaque projet nécessitant l'utilisation d'un terrain ou d'un local fera l'objet d'une étude particulière avant d'être soumis au vote.

Les projets présentés en 2021 peuvent tout à fait être de nouveau présentés sur 2022 !

Après ces validations, ce sont les capellaunésiens eux-mêmes qui choisiront quels projets seront mis en œuvre.

Vous pourrez voter pour vos 2 projets préférés via un sondage en ligne et la mise à disposition d'une urne à la Mairie. Après clôture des votes (mi-février), le ou les projets retenus par la population seront financés et mis en œuvre par la Mairie.

#### QU'EST-CE QU'UN PROJET CITOYEN ?

Le périmètre est très large, il peut s'agir de toute idée d'intérêt collectif portant sur des thématiques en lien avec les valeurs de la municipalité :

- Bien vivre ensemble : rendre la commune attractive, agréable à vivre, l'animer...
- Solidarité et partage : favoriser le lien social, les rencontres, partages de savoirs ou de savoirs faire...
- Transition écologique : manger mieux, polluer moins, lutter contre le gaspillage...

#### COMMENT PROPOSER UN PROJET ?

Via le formulaire : « Mon projet pour La Chapelle-Launay » que vous pouvez vous procurer soit en :

- format papier en Mairie
- format numérique en le téléchargeant sur le site de la Mairie [www.lachapellelaunay.fr](http://www.lachapellelaunay.fr)

Une fois complété, vous pourrez déposer votre projet à l'accueil de la Mairie ou l'envoyer à [initiativescitoyenneslcl@mailo.com](mailto:initiativescitoyenneslcl@mailo.com) avant le 15 janvier 2022.

Nous comptons sur votre enthousiasme et votre audace pour soumettre vos nombreux projets !

➡ Pour tous besoins d'informations supplémentaires prenez contact par mail : [initiativescitoyenneslcl@mailo.com](mailto:initiativescitoyenneslcl@mailo.com)

## École Jules Verne

220 élèves répartis  
en 9 classes  
allant de la pré-petite section  
au CM2.

Notre projet d'école est lié :

- au numérique,
- au travail en groupe,
- à la sensibilisation au gaspillage,
- à la limitation des déchets,
- à l'accueil des enfants en situation de handicap, à l'accès à l'art,

le tout avec un partenariat renforcé auprès des associations diverses, de la municipalité et surtout des familles.

Cette année, l'école, ayant bénéficié du plan de relance numérique, va voir son parc informatique en partie renouvelé. Cela permettra aux élèves l'accès et surtout l'apprentissage à une utilisation raisonnée du numérique tout en donnant aux classes la chance de travailler dans de bonnes conditions.



Notre école a été encouragée cette année avec la labellisation E3D : Etablissement dans une Démarche de Développement Durable. Ce label a été obtenu grâce à la création des potagers, de la fabrication des hôtels

à insectes mais aussi des actions engagées depuis quelques années comme les brigades vertes (chaque classe a pour mission à tour de rôle de vérifier la propreté des espaces extérieurs) et la sensibilisation aux économies d'énergie dans l'école. Les élèves se sont également bien investis lors du défi-mobilité proposé par la Communauté de communes, ainsi, surtout chez les plus grands, ils ont réalisé que le vélo ou la marche pouvait remplacer la voiture pour venir à l'école.

Voilà donc des projets à reconduire et nous savons que les élèves par l'intermédiaire du conseil des élèves seront force de proposition tout au long de l'année dans le domaine de l'écologie.

Concilier restrictions sanitaires et projets motivants ? Le cirque devrait nous le permettre. Ainsi, avec la compagnie Baldaboum, les classes auront l'occasion de s'initier aux arts circassiens.

De même, les actions telles que le prix des incorruptibles, les séances de piscine et celles de danse avec intervenant pour les élémentaires auront normalement lieu au cours de l'année.

Les inscriptions se font en Mairie, la directrice peut vous recevoir les lundis et mardis ou après la classe sur rendez- vous.

02 40 58 90 48 - [ce.0440487r@ac-nantes.fr](mailto:ce.0440487r@ac-nantes.fr)



## École Sainte-Thérèse



Cette année, les élèves participeront à différents projets avec l'intervention de différents professionnels :

- Des ateliers théâtre avec l'atelier du Livre qui rêve
- Le programme École et Cinéma
- Des interventions en danse avec la création d'un spectacle
- Un intervenant sportif en multisports pour les maternels et en Hockey sur gazon pour les élémentaires
- Le programme Musique et Danse sera aussi proposé pour certaines classes
- Un conseil des délégués de classe sera mis en place.

N'hésitez pas à consulter notre site internet : [www.stetheresealaloupe.fr](http://www.stetheresealaloupe.fr)

et la page : [www.facebook.com/ecole.sainte.therese.lcl](https://www.facebook.com/ecole.sainte.therese.lcl)



178 élèves répartis  
en 7 classes  
allant de la petite section  
au CM2.



## Abords des écoles : la sécurité est l'affaire de tous

Suite à de nombreux constats et remarques de parents d'élèves, **la commune appelle à la vigilance et au respect des règles du Code de la route, tant sur la voirie que sur les parkings.** La limitation de vitesse à 30 km/h doit être respectée. Les règles de courtoisie et de civilité au volant sont parfois oubliées, mettant en défaut la sécurité des enfants aux abords des écoles.



## Appel à projets validé pour un socle numérique pour l'école Jules Verne

L'école Jules Verne va bénéficier d'un équipement et de ressources numériques subventionnés par l'État : acquisition d'ordinateurs portables, de vidéoprojecteurs...

**6 967,25 €**  
(commune)  
**+ 15 341,25 €**  
(État)  
**22 308,50 €**

## Le comité consultatif **Enfance- Jeunesse-Intergénérationnel en action !**



**Samedi 16 octobre se sont déroulées « Les rencontres du Capello-stade ».** Une trentaine d'habitants, jeunes et moins jeunes, se sont retrouvés pour jouer au foot, basket, volley, mölky, et cette année des joueurs de pétanque du Club de l'amitié ont proposé une initiation aux plus jeunes. Merci à eux pour leur investissement. Après l'effort, le réconfort : un goûter a ensuite été offert aux sportifs. Un bel après-midi de partage et de convivialité entre capellaunésiens de tous âges !

**Un questionnaire sur la restauration scolaire** a été distribué aux familles dans une démarche globale de qualité. L'amélioration de la restauration scolaire doit être un travail collectif associant la commune, les parents d'élèves ainsi que les élèves utilisateurs du service. Nous comptons sur votre participation.

## Concert « Les Géantes » dans le cadre du festival Celtomania

Une cinquantaine de personnes est venue, malgré la tempête, applaudir le Duo de Bas composé de Elsa Corre et Hélène Jacquilot.

Dans un spectacle rythmé, les objets du quotidien totalement détournés de leur utilisation habituelle accompagnent les voix des deux artistes dans un voyage plein de fantaisie et d'originalité.



## Spectacle estival sur le Champ de foire

Par une magnifique fin d'après-midi de juillet à l'ombre des arbres du Champ de Foire, les spectateurs de tout âge ont beaucoup ri aux acrobaties et aux péripéties des artistes de la Compagnie Lombric Spaghetti.

Le spectacle sans paroles et accessible à tous, *Gum Over* oscillait entre performances d'équilibristes et dialogue de sourd de 2 clowns costumés en motards tout droit sortis de la route 66...

## Ouverture exceptionnelle du chantier de l'abbaye de Blanche Couronne pour les #JEP2021

Désormais propriété du Département, l'abbaye de Blanche Couronne a ouvert ses portes pour les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre et a ainsi permis à un large public, de près de 900 visiteurs, de découvrir l'évolution du chantier de restauration. Les visiteurs ont pu admirer la restauration de l'église abbatiale, de ses baies, de sa charpente en cours, ses nouveaux vitraux, et ainsi redécouvrir le volume impressionnant de l'édifice après la dépose des étais.

L'association des Compagnons de Blanche Couronne, et des élus, anciens et nouveaux, ont animé des visites guidées.

Le samedi après-midi, les archéologues Jean-Yves Langlois (Inrap) et Jérôme Mercier (Pôle archéologie du département de Loire-Atlantique) ont présenté, lors de visites guidées, les résultats du diagnostic archéologique et de la " fouille programmée " menés sur l'abbaye en 2017 et 2020.

La nouvelle Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine, Dominique Poirout a visité le site pour la première fois et rencontré les élus du territoire et les Compagnons de Blanche Couronne. Le Département souhaite les associer, ainsi que les habitants, à la définition du projet de mise en valeur du site.



## Heureux de vous retrouver pour une saison d'animations intense !



**5e édition du Prix littéraire**  
**Au fil des pages** : 6 romans  
en lice sélectionnés par  
les bibliothécaires du réseau  
des médiathèques et autant  
de nouveaux auteurs  
à découvrir. **Du 17 septembre**  
**au 13 mai 2022.**

### Reprise des Coups de cœur des lecteurs, 1 jeudi soir tous les 2 mois.

Besoin de découvrir de nouveaux auteurs ou de changer vos habitudes de lectures ? Envie de parler des histoires qui vous ont émues, en film, BD, roman, policier, documentaire ? Ces rendez-vous sont pour vous ! Pas besoin de connaissance littéraire, venez échanger vos idées et repartez avec un choix de lectures et de films, à emprunter ou à (s')offrir !

**3e édition des rencontres**  
**E-Médiat'** : des ateliers, jeux ludiques  
et jeux vidéo, conférences  
et débats, contes numériques, etc.  
À La Chapelle-Launay :  
**sam. 30 oct. - 14 h 30 à 17 h :**  
atelier stop-motion, crée  
ton histoire - à partir de 8 ans



### 2<sup>nd</sup>e édition Soutien à la parentalité.

Marion Biret, spécialiste de l'éducation positive, proposera trois ateliers :

- **Ven. 19 nov, 20 h.** Pour les parents. Prendre du recul quand on exerce le plus beau métier du monde et aussi le plus difficile. Par des outils concrets, l'atelier est axé sur le soin de soi, le gain de confiance en nos compétences de parents.
- **Merc. 24 nov, 10 h à 11 h.** Pour les 5-7 ans. *Coop'créa*, Trouver sa place en étant soi-même, par la conscience de soi et la place dans le groupe famille et amical.
- **Merc. 24 nov, 14 h à 15 h 30.** Pour les 7-11 ans. *Connect' à toi*. Ou mieux se connaître pour mieux vivre la différence par la connaissance de soi et l'estime de l'autre.



**J'agis, je réduis...  
ce n'est pas fini !**  
**Jusqu'au 28 novembre,**  
des rendez-vous pour  
faire le plein d'astuces et  
pour réduire ses déchets.



### Nouveau RDV ! Cultur'ADO

Votre ado dévore les livres, films et séries ? Sa musique vous effraie ? Les rayonnages de la médiathèque ne suffisent plus ? Le porte-monnaie non plus ? La mezzanine de la médiathèque propose d'accueillir ces passionnés. Échange de bons plans, découverte de nouveaux auteurs, acteurs, musiciens. Alors parlez-lui en ! Un rendez-vous déconseillé aux adultes.

**Mercredi 10 novembre – 8 décembre - 14h**

### Action culturelle en milieu scolaire

avec la Cie Nina La Gaine.  
Une séance de l'école  
du spectateur suivi  
du spectacle *Tu dors ?* sur  
le temps de l'école pour les élèves de maternelle des  
écoles Jules Verne et Sainte-Thérèse. **Jeudi 9 décembre.**



Un océan d'amour par la Cie La Salamandre,  
tout public à partir de 7 ans. La médiathèque  
offre le **spectacle familial par excellence pour  
finir l'année en poésie et en facétie.**

**Samedi 11 décembre, 18 h**  
Salle de la Vallée

### Tournoi de jeu vidéo inter- médiathèque

: Quilly veut sa revanche ! Le 23 septembre 2020, 8 jeunes de Quilly ont affronté à distance 8 jeunes de la médiathèque de La Chapelle-Launay. Malgré une remontada héroïque, l'équipe de Quilly a concédé le match face à des joueurs mieux préparés. Match retour sur un nouveau jeu multijoueurs alliant compétition, entraide, coopération et convivialité, le magnifique *Unrailed!*

**Mercredi 15 décembre, de 14 h à 17 h.**



➔ [www.mediatheques.estuaire-sillon.fr](http://www.mediatheques.estuaire-sillon.fr)



### Mode d'emploi :

- Entrée libre et gratuite, mardi 16 h-18 h / mercredi 10 h-12 h 30 & 14 h-18 h / samedi 10 h-12 h. Boîte de retours des documents accessible 7J/7J.
- Accès à un poste informatique, possibilité d'imprimer.
- Avec une carte gratuite, possibilité d'emprunter et restituer des documents dans les 11 médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes.
- **Nombre de prêts autorisés** : 8 imprimés (livres ou revues) + 2 DVD + 2 CD. 2 nouveautés max./carte
- **Durée du prêt** : 3 semaines, renouvelables une fois pour 2 semaines supplémentaires (sauf nouveautés et documents réservés par d'autres abonnés)
- **Réservations** : 4 imprimés + 2 CD + 2 DVD (2 nouveautés max.). Une nouveauté d'une autre commune que la vôtre ne peut pas être réservée et acheminée vers votre médiathèque d'origine.
- **Pour accéder à votre compte lecteur** sur le site [mediatheques.estuaire-sillon.fr](http://mediatheques.estuaire-sillon.fr)  
**Identifiant** : votre numéro de carte (au verso)  
**Mot de passe** : votre année de naissance.

## Forum des associations

En préparation depuis fin septembre 2020, **la nouvelle formule du forum des associations** décidée et préparée en lien étroit avec les associations a eu lieu au Champ de foire samedi 12 juin.

Durant tout l'après-midi, dans une ambiance festive, les bénévoles d'une quinzaine d'associations ont accueilli et renseigné les adhérents et les curieux. Le terrain de basket a particulièrement été investi par les jeunes sportifs des différentes catégories. Des musiciens de Vibra'Sons ont partagé leur passion sur la scène avec notamment un blind test. N'oublions les jeunes sportives de l'Îlot sport qui dès 14h ont offert une démonstration de zumba ainsi que le club de vélo qui a permis à quelques jeunes de s'essayer au VTT sur un parcours spécialement conçu. Le soleil était vraiment de la partie, heureusement le Comité des fêtes tenait une buvette pour se désaltérer !



## Associations présentes

- Les Voix du Sillon
- Vibra'Sons
- Compagnons de Blanche-Couronne
- Capellau Brico
- Club de l'amitié
- Amicale Laique
- Alcool Assistance
- Union Nationale des Combattants
- USBC (Basket)
- UBCC (Football)
- USCL (vélo/VTT)
- Îlot Sports
- De l'Estuaire au Sillon (randos)
- Si on dansait (danse de salon)
- Cripple Creek (danse en ligne)
- JGM (animation)
- Comité des fêtes
- Association Animation Loisirs Jeunesse
- Médiathèque du Moulin

## Accueil Familial

Notre service recrute des accueillants familiaux sur tout le département de la Loire-Atlantique.

Il s'agit de prendre en charge à son domicile, à temps plein, ou sur des périodes de relais, une personne adulte, atteinte d'un handicap psychique stabilisé, ayant besoin d'un accompagnement dans un cadre familial. Les familles sont salariées du CH EPSYLAN, sous contrat de travail de droit public, avec des congés annuels, des droits à la formation professionnelle, frais de déplacements...

Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service dans la prise en charge de leurs accueillis, avec une équipe joignable 7 jours sur 7.

➤ Pour plus de renseignements, contactez le service par téléphone au **02 40 48 89 17 / 13** ou au **02 40 48 65 28**, ou par mail [aft.nantes@ch-epsylan.fr](mailto:aft.nantes@ch-epsylan.fr), + d'infos sur le site web du CH EPSYLAN rubrique recrutement / offres d'emploi non médicales

## Amicale Laique

Après une année plutôt calme l'amicale laïque a tout de même mené quelques actions, certaines pour financer les projets de l'école Jules Verne comme les ventes des paniers de fruits et de légumes, vente de madeleines bijoux, chocolats de Noël, sapins.

Cet argent a permis de proposer une distribution de masques aux élèves des classes élémentaires de l'école Jules Verne et de financer le prix des incorruptibles pour chaque classe. En parallèle de ceci nous avons aussi participé au projet « lire c'est partir » en proposant la vente des ouvrages adaptés pour tous les âges à 1 €.

Nous avons ouvert à un public plus large la collecte Terracycle qui permet de collecter des déchets difficilement recyclables du quotidien.

Pour l'année à venir nous envisageons d'organiser différentes animations comme des rencontres mensuelles le samedi autour d'animations sur différents thèmes : développement durable, potager, découverte de technique zéro déchet, initiation au secourisme, après-midi jeux de société.

Nous avons toujours en projet le loto des enfants, la boum, la fête du jeu.

Ces projets seront mieux construits si nous avons des volontaires.

En espérant que cette année soit moins perturbée que ces deux dernières.

➤ Pour ton contact : [allachapelle@yahoo.fr](mailto:allachapelle@yahoo.fr)



## L'ALJ aux côtés des jeunes du territoire

Encore un été riche pour les jeunes de Campbon, La Chapelle-Launay et Prinquiau à l'ALJ, entre les sorties, les bivouacs et les veillées, il y en avait pour tous les goûts. Entre Zélina et Noa les artistes et Mathis et Juliette les sportifs, chaque jeune a pu y trouver son compte. Sans oublier Constance et Solenn pour les grands jeux.

Ce sont 49 juniors et jeunes (10-17 ans) qui sont passés entre les murs pour profiter des animations. Au programme ; le Puy du Fou, la découverte de l'île aux Pies en canoë canadien, la piscine de Cordemais ou encore Cobac Parc en Bretagne. Deux veillées ont permis aux jeunes de profiter de l'accueil jusqu'à 22h le jeudi soir et de partager un repas tous ensemble. La nouveauté de cette année est l'organisation de deux bivouacs pour appréhender une première nuit en toile de tente loin de la maison. Ce sont 20 juniors et jeunes au total qui en ont profité.

L'association les Fous du Volant nous ont également permis de découvrir la mécanique d'une voiture télécommandée et de s'initier aux courses en fin de semaine.

Pour permettre à votre jeune de profiter de cet accueil, nous proposons des navettes gratuites à toutes les vacances sur inscription.

Les documents d'inscription sont téléchargeables sur [www.aljsavenay.fr](http://www.aljsavenay.fr)

➤ Pour plus de renseignements, contactez Constance Grellée, directrice/animatrice jeunesse des trois communes 06 09 94 77 70 - [constance@aljsavenay.fr](mailto:constance@aljsavenay.fr)  
 📱 [constance aljsavenay](https://www.facebook.com/constance.aljsavenay)



## Gymnastique d'entretien



Vous avez envie de vous détendre en douceur et dans la bonne humeur ? Alors rejoignez-nous tous les jeudis (sauf périodes scolaires) de 20 h à 21 h 15 au complexe polyvalent, salle des Aulnes de La Chapelle-Launay. Avec Myriam, diplômée d'État, nous effectuons en musique différentes techniques : stretching, Pilate, cardio, abdo. Nous utilisons aussi des accessoires : poids, élastiques, bâtons, steps...

➔ On pourra vous renseigner au 06 08 91 32 53. Les inscriptions ont lieu le jeudi lors des cours (tarif annuel : 54 €).

## L'UBCC



L'UBCC souffle déjà sa première bougie, même si cette saison n'a pas été une sinécure. Cette nouvelle saison est donc comme une deuxième naissance. Nous repartons avec plus de 520 licenciés répartis dans nos quatre communes (Campbon, La Chapelle-Launay, Quilly et Sainte-Anne-sur-Brivet). Plus d'un tiers de l'effectif est composé du football d'animation (U6 à U11), sachant que nos minots de U6 à U9 s'entraînent dans leur commune d'habitation.

Concernant notre école de foot, l'avenir s'annonce plutôt attrayant puisque les résultats de certaines catégories sont très positifs. L'engagement, cette saison, d'équipes féminines U7, U9, U11 et U13 démontre de l'intérêt du club à posséder une section féminine importante. D'ailleurs l'école de foot féminine est passée de 5 licenciées la saison dernière à près de 30 cette saison.

Avec :

<b>4</b> équipes seniors masculines	<b>3</b> équipes U18
<b>1</b> équipe senior féminine	<b>2</b> équipes U15,
<b>2</b> équipes loisirs	<b>4</b> équipes U13
	<b>3</b> équipes U11

l'occupation des terrains est très importante et très fastidieuse à mettre en place. Cependant nous recherchons toujours un équilibre et chaque

catégorie s'entraînera durant la saison sur chaque terrain du club, indépendamment des problèmes de travaux ou de détériorations. Il en est de même pour les matchs où chaque commune verra chaque équipe jouer.

Le point noir de l'épidémie, outre l'arrêt des championnats, se trouve dans la répétition des annulations de nos festivités qui rend la santé financière du club aléatoire.

Aussi, le club remercie les 4 municipalités pour l'octroi annuel de subventions et pour les aménagements des complexes sportifs. Le club remercie également ses sponsors qui malgré ces temps compliqués ont fait le pari de nous suivre dès le début de notre aventure.

En espérant vous retrouver, sur ou/et autour de nos terrains, lors de nos prochaines manifestations, matchs, plateaux, prenez soin de vous. Le club accueille toujours de nouveaux bénévoles, joueurs, supporters pour agrandir cette association familiale.

N'hésitez pas à nous suivre également

sur notre site <https://ubcc-foot.fr/>

[www.facebook.com/ubccfoot](https://www.facebook.com/ubccfoot)

[@ubccf](https://twitter.com/ubccf) [@ubccfoot](https://www.instagram.com/ubccfoot)

## L'USBC



L'Assemblée Générale de clôture de la 4<sup>e</sup> saison de l'USBC s'est déroulée en juillet dernier. Malgré les difficultés de fonctionnement et de continuité des activités sportives en ces temps de pandémie sanitaire, les présidents Mickaël Gallon et Cédric Gérard se sont félicités que l'USBC ait su innover tout au long de la saison 2020/2021 pour garder un lien avec les licenciés du club

Aidé par l'ingéniosité des salariés du club et le soutien des 4 municipalités de Campbon, La Chapelle, Prinquiau et Savenay, des animations de plein air purent avoir lieu tout l'hiver et

les entraînements ont pu reprendre dès que la situation sanitaire l'autorisait. Des félicitations particulières aux jeunes qui sont allés aux sélections départementales et

régionales, preuve que notre club de basket est une terre de jeunes pousses prometteuses. Un grand merci a été adressé aux entraîneurs et coachs, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont permis de garder l'esprit du club axé sur le sport pour toutes et tous. Un fervent appel a été lancé pour que de nouvelles personnes viennent investir les différentes commissions de notre club dynamique.

Un club plein d'entrain qui a annoncé une belle 5<sup>e</sup> saison pour l'USBC avec plusieurs initiatives à noter. Après les 2 camps USBC perfectionnement Basket organisés cet été, nos entraîneurs qualifiés

animeront des stages pendant les vacances scolaires hivernales.

Le 12/09 a eu lieu le grand rendez-vous de début de saison, la START'USBC#5 qui réunit tous les acteurs (joueurs, parents, techniciens, dirigeants).

D'autres initiatives sont en projet (tournois, loto, marché de Noël, repas, etc). Cette USBC est décidément bien dynamique et n'attend plus que vous et votre bonne humeur, alors venez nous rejoindre ou encourager vos enfants et les plus grands.



➔ [Union-du-Sillon-Basket-Club](https://www.facebook.com/Union-du-Sillon-Basket-Club)

## Capellau Brico

Avec le sourire, nous reprenons le chemin des activités de Capellau Brico. Si vous aimez bricoler, échanger, découvrir de nouvelles techniques d'arts créatifs, vous pouvez nous rejoindre.

Les dates de début d'année fixées sont :

- **Encadrement du mardi soir de 20 h à 22 h :** 23 novembre - 7 décembre
- **Encadrement et cartonnage du jeudi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30 :** 18 (11 étant férié) et 25 novembre - 9 décembre
- **Cartonnage du jeudi soir de 20 h à 22 h :** jusqu'au 16 décembre sauf pendant les vacances scolaires
- **Couture le vendredi soir de 20 h à 22 h.**

➔ Plus de renseignements : Marie-Jo 06 18 26 67 51, Gaëtane 06 36 54 67 22 ou Christine 06 60 84 51 86. Au plaisir de vous accueillir.

## Entraid'addict

ENTRAID'addict est une association loi 1901, dont la mission principale est l'accompagnement des personnes en prise avec des conduites addictives et de leur entourage mais aussi la prévention et la réduction des risques.

L'accompagnement est basé sur l'accueil, l'écoute de la personne par des entretiens individuels, l'orientation vers les structures de consultation et de soin en addictologie et l'animation d'espaces de paroles. Nos espaces de paroles animés par des bénévoles expérimentés qui favorisent l'expression de chacun. On peut s'y exprimer librement de manière confidentielle, être écouté et compris et trouver de la motivation et des encouragements.

➔ M. Stéphane Loyer (La Chapelle-Launay)

06 09 47 57 36 [jojok121292@gmail.com](mailto:jojok121292@gmail.com)

### La Chapelle-Launay

Salle de la Chênaie - groupe scolaire

- Espace de paroles mixte : le premier vendredi du mois à 20 h 30
- Groupe de paroles entourage : le troisième lundi du mois



## Vibra'sons

Après des vacances mi-pluie, mi-orage, dans les réjouissances de la rentrée se trouvèrent aussi des livres et

instruments de musique annonçant la reprise des cours polyphoniques de l'école de musique associative "Vibra'sons".

Oh, bien sûr, la COVID-19 a tenté un dernier baroud d'honneur à coups de passes sanitaires et de réglementations pour nous rappeler que la vigilance est toujours de mise, mais les administrateurs bénévoles, les professeurs et les élèves ont su faire face ensemble pour faire revivre les pianos, guitares, batteries, voix, xylophones, tambourins...

Une nouvelle activité a vu le jour cette année : le groupe vocal, une formule à mi-chemin entre le cours individuel et la chorale. Nous sommes impatients de pouvoir accueillir nos premiers élèves flûtistes depuis l'arrivée de Jean-Baptiste, notre nouveau professeur de chant et d'éveil musical qui enseigne aussi la flûte traversière.

Marie et Vincent se sont quant à eux envolés

vers de nouveaux horizons professionnels.

Presque deux ans de crise auront mis à mal les rouages des manifestations musicales mais gageons que 2022 verra le retour de ces moments partagés comme les auditions et le spectacle de fin d'année, entre autres.

Toujours dans cet esprit "organique" de Vibra'sons, le plaisir de partager et faire de la musique ensemble, l'accent sera mis sur la recherche et la mise en relation d'élèves musiciens /chanteurs pour former un ou plusieurs groupes.

Tout un programme, donc, qui vous donne peut-être des idées...

*Comme le soleil après l'orage  
Dans notre asso grouille toute une vie  
Venez avec nous en voyage  
Woodstock, Barcelone, Glastonbury*

Vous connaissez le vieil adage : *Plus on est de fous...*

➔ [www.vibrasons musique.fr](http://www.vibrasons musique.fr)  
[vibrasons@outlook.fr](mailto:vibrasons@outlook.fr)



## Les Compagnons de Blanche-Couronne



**René Vigneron de la Jouselandière, Maire de La Chapelle-Launay et propriétaire de l'Abbaye de Blanche Couronne.**

Les quatre derniers moines ont quitté le monastère en 1767, le jour de l'Ascension.

L'Abbaye reste propriété de l'Église. À la Révolution, elle est saisie et devient Bien national. Le 14 mai 1792, René Vigneron de la Jouselandière, originaire de Beauvoir-sur-mer en Vendée, achète l'Abbaye de Blanche Couronne et le domaine agricole qui y est attaché soit une centaine d'hectares. Il vient s'y installer avec sa femme, ses cinq enfants et ses domestiques. Sa fille aînée, Marie Catherine, se marie à La Chapelle-Launay le 3 septembre 1792. Le 2 janvier 1794, Osmane Emilie, la fille cadette s'y marie également. Le 3 février 1794, René Vigneron, c'est ainsi qu'il signait depuis l'ère révolutionnaire, est nommé Président du District de Savenay. Fin 1799, René Vigneron de la Jouselandière est désigné maire de La Chapelle-Launay.

Il y restera jusqu'à sa mort en 1815, il avait alors 71 ans. C'est sa fille Osmane Émilie, épouse Fitremann qui hérite du domaine. Sigismond Victor, le 2<sup>e</sup> garçon est parti au Brésil. C'est comme cela qu'un de leur descendant, Euclides Vigneron est revenu en 2012 visiter la commune d'origine de sa famille.

## Les Voix du Sillon

La pandémie a bouleversé nos habitudes, mais pas découragé les choristes : la présence des membres des "Voix du Sillon" à l'assemblée générale au mois de juin, ainsi qu'au pique-nique convivial fin août, a démontré la motivation de chacun pour la reprise de la chorale avec Sara, notre dynamique chef de chœur. Dès septembre, nous avons ainsi pu reprendre les répétitions hebdomadaires en effectuant le contrôle du passe sanitaire.

Après 2 années d'annulation, nous prévoyons notre concert annuel au mois de juin 2022, et nous espérons après 2 années de report, pouvoir participer au printemps 2022 au concert *Rétina* à Quilly avec la chorale "Au ras du sol".

L'effectif est en baisse en ce début d'année, car certains choristes préfèrent attendre l'allègement des mesures sanitaires actuelles pour rejoindre le groupe. Pour renforcer l'équipe, la porte est ouverte à tout nouvel adhérent, aucune formation musicale est nécessaire, notre répertoire basé sur la chanson française est accessible à tous.

**Les répétitions ont lieu salle de la Chênaie le mercredi de 17 h 30 à 19 h.**

Présidente :  
Georgette Violin,  
Présidente adjointe :  
Monique Durand  
Trésorières : Monique Moreau  
et Evelyne Grosbois  
Secrétaires : Jean Triballier  
et Odile Piétronave  
Membres : Joseph Boullery  
et Chantal Rio  
➔ [voixdusillon@orange.fr](mailto:voixdusillon@orange.fr)





Découvrez le patrimoine de la commune en complétant la grille ci-dessous.



réponses dans le prochain bulletin

Si vous souhaitez, vous aussi, partager l'histoire d'un lieu de notre commune, vous pouvez envoyer une photo et un texte d'accompagnement à [mairie@lachellelaunay.fr](mailto:mairie@lachellelaunay.fr)

## Réponses du CAPELLO JEUX d'avril 2021



Jeu des 7 différences

